

Ecole de surf



Conditions

- Soumettre aux conditions d'éligibilité du programme d'appui lancé par S.M.A.R.T.Tourisme: <https://smarttourisme.com/criteres-deligibilite/>
- Se conformer aux autorisations au niveau régional (CRUI)
- Ne pas exercer l'activité d'un métier touristique réglementé sans avoir obtenu les autorisations nécessaires



Mécanisme d'appui

- SDR S.M.A.R.T. Tourisme
- Go Siyaha
- CRI Souss Massa
- Programme Souss Massa initiative
- INDH
- Banques et institutions financières



Descriptif

Assister les écoles de surf existantes pour qu'elles atteignent une excellence opérationnelle et les soutenir dans leur développement en tant que Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) surtout à Taghazout et Imsouane



Montant d'investissement

Fourchette

De 0,1 à 2 MMAD



Secteur d'activité

Cibles

Sportifs, Amateurs, Surfeurs ..

Secteur

École de surf

Feuille de route

-

Filière

Animation sportive

Forme juridique

SARL



Besoin du projet

Ressources Humaines

Gérant, animateur, coach de surf